

Les parties aux présentes déclarent chacune en ce qui la concerne avoir pris connaissance tant par elles-mêmes que par les explications qu'elles ont eues de l'Agence, de l'article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation modifié par la loi N°200-1208 du 13 décembre 2000 dite loi SRU.

☐ Le droit de rétractation prévu au dit article ne s'applique pas aux présentes pour la raison suivante : (acquéreur professionnel, bien non destiné à l'habitation) :

☐ L'acquéreur déclare expressément destiner l'immeuble à usage d'habitation et ne pas agir en qualité de professionnel au sens de l'article 271-1 de la loi SRU. En cas de pluralité d'ACQUEREURS, la rétractation de l'un d'eux emportera rétractation de tous.

BIEN concerné par l'offre : Mandat n°
Adresse :

Prix proposé : Euros hors frais d'enregistrement

Validité de l'offre : **Offre valable jusqu'au**
Après cette date, sans réponse des propriétaires, les acquéreurs ne seront plus tenus à leur présent engagement.

Financement de cette acquisition :
Apport* : Soumis à la condition :
Capital emprunté : Taux : % Durée : ans Mensualité :

*Voir au dos détails de la provenance des fonds

